

ACCIDENT

survenu à l'avion immatriculé F-GCGN

Evénement :	posé manqué sur plate-forme mobile.
Cause identifiée :	appréciation erronée de l'environnement.

Conséquences et dommages : pilote et un passager légèrement blessés, appareil détruit.

Aéronef : hélicoptère Eurocopter SE 313 B "Alouette 2".

Date et heure : jeudi 30 octobre 1997 à 17 h 35.

Exploitant : école.

Lieu : AD Toussus-le-Noble (78).

Nature du vol : voyage.

Personnes à bord : pilote + 2.

Titres et expérience : pilote 44 ans, TTH de 1990, 64 heures de vol dont 7 heures 30 dans les trois mois précédents.

Conditions météorologiques : vent 020° / 08 kt, CAVOK, crépuscule.

Circonstances

De retour de voyage, le pilote effectue une translation du point d'atterrissage vers une plate-forme mobile située sur l'aire de stationnement.

Eprouvant des difficultés pour se poser sur cette plate-forme, il engage une translation arrière en même temps qu'il agit à cabrer sur le pas cyclique. Le rotor arrière touche le sol, l'appareil tombe violemment sur le sol, près de la plate-forme. Il reste en position nez en l'air en appui sur la tuyère et le réservoir à carburant. Les trois occupants réussissent à évacuer l'hélicoptère moteur tournant, le rotor principal étant détruit. Le moteur est arrêté à l'aide de la manette coupe-feu par un mécanicien témoin de l'accident.

Remarque : le posé sur la plate-forme est autorisé par l'exploitant seulement pour les instructeurs.